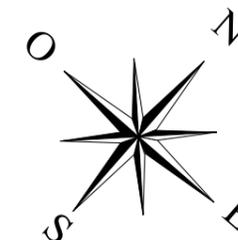


**Bâtiment D - Hall 6**  
**APPARTEMENT DE 3 PIECES**  
**n° 621 au 2ème étage**

ENTREE	4,58 m <sup>2</sup>
SEJOUR / CUISINE	27,75 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	13,00 m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	15,82 m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	5,22 m <sup>2</sup>
WC	1,78 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>68,15 m<sup>2</sup></b>
BALCON	7,30 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE</b>	<b>75,45 m<sup>2</sup></b>



**LEGENDE**

RJ	Prise RJ 45	SS	Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée	R	Radiateur
VR	Volet Roulant	LV	Lave Vaisselle
GC	Garde Corps	LL	Lave Linge
Soffite	Soffite / faux plafond	C	Cuisson
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	TRI	Tri selectif
PL	Placard	Retombée de poutre	
Nourrices			

Indice B Septembre 2019

Echelle :

*Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipement électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*